

LE MAGAZINE

SEPTEMBRE 2019



ARDENNES THIÉRACHE

La Campagne innovante et accueillante

**UNE RENTRÉE DYNAMIQUE
ET RICHE EN NOUVEAUTÉS
AVEC ARDENNES THIÉRACHE**

Pôle scolaire Jules Mouron à Signy-le-Petit

SOMMAIRE

EDITO P. 2

ÉCONOMIE

Signatures des aides aux entreprises
et aux agriculteurs P. 3

ENVIRONNEMENT

Ne pas brûler ses déchets,
une question de civisme et de respect
de la santé et de l'environnement P. 4

TOURISME

Succès des accueils touristiques cet été P. 5
Une nouvelle tête au développement
territorial pour Ardennes Thiérache P. 5
Réunions « Habiter mieux en Ardennes » P. 5

ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE

Une nouvelle équipe pédagogique
pour le pôle scolaire de Rumigny P. 6
Vos rendez-vous de la rentrée
avec le RAM d'Ardennes Thiérache P. 7

MAISONS DE SER- VICES AUX PUBLICS

Une aide proche de chez vous ! P. 8 et 9

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Rumigny, des travaux indispensables P. 10
Gare de Liart : Sur la bonne voie P. 11

LOISIRS - CULTURE

L'école intercommunale des Arts Vivants
d'Ardennes Thiérache fait sa rentrée P. 12
Le Pass Culture pour les jeunes de 18 ans P. 13
Des livres dédiés par de célèbres écrivains
pour les lecteurs d'Ardennes Thiérache P. 13
Un été récréatif avec Ardennes Thiérache P. 14

PORTRAIT

Les jeunes d'Ardennes Thiérache
s'engagent pour le SNU P. 15

AGENDA P. 16



ARDENNES THIÉRACHE

Communauté de communes Ardennes Thiérache
4-6 impasse de la Fontaine - 08260 Maubert-Fontaine
tél. 03 24 26 13 31 - contact@ardennesthierache.fr

www.ardennes-thierache.com



FUSION [WARCQ - 03 24 33 42 42]

Imprimé sur papier PEFC en 5 100 exemplaires
Rédaction et photos : Olivier Michaux et Ardennes Thiérache
Directeur de publication : Miguel Leroy



L'heure de la rentrée a sonné.

L'heure de tirer un bilan des actions estivales mises en oeuvre par la Communauté de communes au service de ses habitants et des touristes toujours plus nombreux à la découverte des richesses de notre beau territoire.

Pour la première année, des Points d'accueil Touristiques (PAT) ont été mis en place avec notamment celui de la base de loisirs de Signy-le-Petit qui a rencontré un franc succès. Ce PAT s'est même exporté au Cabaret Vert et à l'inauguration de la jonction de l'A304 avec l'autoroute, côté belge.

Une action touristique qui va continuer à monter en puissance dans les mois à venir avec, entre autres, le nouveau schéma des sentiers de randonnées.

L'heure de mettre en avant les "nouveautés" de cette rentrée 2019 en terme d'agents au sein des services communautaires, d'enseignants dans nos écoles, des "services à la population", notamment au niveau culturel (nouveaux cours à l'école des arts vivants, mise en place du pass'culture).

L'heure, également, de rappeler les services représentés sur le territoire d'Ardennes Thiérache avec la mise à l'honneur des trois Maisons de Services Au Public (MSAP) situées à Signy-le-Petit, Maubert-Fontaine et Liart avec toujours plus de services publics présents (CAF, CPAM, Pôle Emploi, MSA, CARSAT). Au 1^{er} janvier 2020 de nouveaux services seront ajoutés (Impôts, Justice, Intérieur) avec la transformation des trois MSAP en "Maison France Service".

La Communauté de communes envisage également la possibilité d'une itinérance de ces services avec prises de rendez-vous afin de les rendre plus accessibles... C'est également cela la campagne innovante et accueillante.

Bonne lecture

Miguel LEROY

Président d'Ardennes Thiérache
Maire d'Auvillers les Forges

Annuaire des services d'Ardennes Thiérache

Accueil Général /// contact@ardennesthierache.fr

Service Administratif /// administration@ardennesthierache.fr

Service Education et Jeunesse /// scolaire@ardennesthierache.fr

Service Urbanisme /// urbanisme@ardennesthierache.fr

Service Déchets /// dechets@ardennesthierache.fr

Service Assainissements (Collectif et Non Collectif - SPANC)
assainissement@ardennesthierache.fr

Service Mutualisé de Police Municipale
police.municipale@ardennesthierache.fr

Réseau des médiathèques /// bibli@ardennesthierache.fr

Relais d'Assistantes Maternelles /// ram@ardennesthierache.fr

Ecoles des arts vivants /// arts-vivants@ardennesthierache.fr

Service Technique /// technique@ardennesthierache.fr

Service Communication
communication@ardennesthierache.fr

Développement Territorial
developpement@ardennesthierache.fr

Direction Générale des Services
direction@ardennesthierache.fr

Cabinet du Président /// cab.president@ardennesthierache.fr

Ardennes Thiérache soutient ses agriculteurs (en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes) et ses chefs d'entreprises (en partenariat avec l'ORAC) à travers des dispositifs d'aides financières vouées à les aider à développer leur activité par l'achat de matériel et/ou le recrutement de personnel.

En 2019, des aides ont d'ores et déjà été accordées à 18 chefs d'entreprises du territoire (à hauteur de 25 000 euros) et à 28 dossiers agricoles (à hauteur de 22 000 euros).

La signature de ces aides s'est déroulée en deux temps :

- **Mardi 11 juin** au siège de la Comcom Ardennes Thiérache à Maubert-Fontaine pour les chefs d'entreprises du territoire.
- **Dimanche 23 juin** au Comice agricole de Maubert-Fontaine pour les agriculteurs du territoire.

SIGNATURES DES AIDES AUX AGRICULTEURS



René Gillet (Etalle)



Noëlle Bouquignaud (Prez-la-Cerleau)



Aurélien Fournaise (Estrebay)



Gilles Doré (Marby)



Joël Midoux (Vaux Villaine)



J-M. Rousseaux (Vaux Villaine)



Fernand Van Driessche (Regniowez)



Eleonore Fournaise (Estrebay)



Nicolas Lassaux (Marby)



J-M. Viot (Remilly les Pothées)



J-Y. Riffard (Prez-la-Cerleau)



Matthieu Pinteaux (Rumigny)



Laurent Cousin (Regniowez)



SIGNATURES DES AIDES AUX ENTREPRISES



Éric Debesse (Auge)



Bruno Decq (Hannappes)



Damien Ninin
(Maubert-Fontaine)



Frédéric Rimbaud
(Auvillers-les-Forges)



Christian Mougín
(Maubert-Fontaine)



Yohan Orfani (Liart)



NE PAS BRÛLER SES DÉCHETS, UNE QUESTION DE CIVISME ET DE RESPECT DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le brûlage des déchets par les particuliers est interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts peuvent être brûlés uniquement en dehors de la période estivale qui s'étend du 15 juin au 15 septembre. Si les habitants d'Ardenne Thiérache respectent en grande majorité l'interdiction, les maires relèvent encore quelques entorses à la règle. L'occasion alors de rappeler qu'il est important d'emmener ses déchets en déchèterie que ce soit pour la protection de l'environnement et de la santé ou tout simplement pour le respect du voisinage.

Le brûlage des déchets comprend en premier lieu les déchets verts (herbe issue de la tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage et de taille de haies, etc.). Ce type de déchet doit donc être, soit déposé en déchèterie soit être traité dans le cadre d'un compostage individuel.

En été, le brûlage des déchets ne s'arrête malheureusement pas aux déchets verts mais peut s'étendre à des matières plastiques, du bois traité, des chutes d'isolants et autres déchets dangereux responsables d'émissions de substances ayant des effets nocifs sur l'environnement et tout particulièrement sur la qualité de l'air mais aussi sur la flore et la faune.

Ce type de brûlage est responsable de l'émission de dizaines voire de centaines de substances nocives qui parfois interagissent entre elles. Le brûlage sauvage impacte la faune et la flore, il porte également atteinte à la qualité de l'air, de l'eau, du sol ainsi qu'à la santé humaine.

En effet, des particules en suspension de l'ordre du millième de millimètre sont responsables de bronchites chroniques, d'emphysème, d'asthme, d'augmentation de risque d'infarctus...

Les maires attentifs au brûlage dans leurs communes

Dans les communes, le maire est dans l'obligation légale de faire cesser le brûlage sauvage qui est bien entendu passible d'une amende voire de peines d'emprisonnement (cf encadré). Pour les communes du territoire qui ont adhéré au service mutualisé de police municipale, ce sont les policiers qui sont en charge de faire un rappel à l'ordre auprès des contrevenants.

De façon générale, les habitants d'Ardenne Thiérache sont respectueux des règles en matière de traitement de ce type de déchets. Cependant, chaque année, les maires peuvent constater quelques manquements à la règle.

Pour cet été 2019, Jean-Michel Skoczypiec, le maire de Signy-le-Petit, a dû faire intervenir



le service mutualisé de la Police Municipale à deux reprises : « Nos policiers se sont rendus chez les particuliers concernés et leur ont rappelé la règle et tout est rentré

dans l'ordre. Ce type d'intervention est majoritairement suffisante. Les gens ne récidivent pas mais c'est bien de pouvoir rappeler les règles afin que les gens comprennent que c'est important d'emmener ce type de déchets en déchèterie ».

Pour Christian Mougin, le maire de Maubert-Fontaine, c'est aussi une question de civisme et de respect entre voisins : « Nous vivons en société et le voisinage n'a pas à supporter la négligence des autres.



La fumée due à ce type de brûlage, non seulement d'être polluante, est aussi très désagréable pour les voisins. Il existe suffisamment de solutions pour se débarrasser de ces déchets facilement, il faut juste faire un rappel pour que les gens n'oublient pas ».

Le compost pour valoriser les déchets verts

Parmi les solutions possibles, notamment pour les déchets verts, il existe le compost ! Un compost au fond de son jardin permet à la fois de transformer ses déchets verts en engrais tout en favorisant le développement d'une faune spécifique. A ce titre, Ardenne Thiérache propose des composteurs à la vente (20€ pour un volume de 400 litres et 30€ pour un volume de 570 litres). Tout le monde est gagnant ; un bon fertilisant pour les jardins, moins de déchets dans les poubelles et la perspective de beaux légumes à déguster !

N'oubliez pas que deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire d'Ardenne Thiérache :

Liart, route départementale 978 en direction de Rozoy-sur-Serre - tél. 03 24 53 20 34

Neuville-lez-Beaulieu - tél. 03 24 27 09 03

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernant les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts... Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à 450€. Concernant le brûlage de déchets toxiques, il s'agit d'une infraction plus grave relative aux déchets dangereux comme les huiles de vidange, les solvants, les déchets de bois traité, les pots de peinture vide, les bombes aérosols... Cette pratique est considérée comme un délit sanctionné selon l'article L. 541-46 du Code de l'environnement. Cette infraction est passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 75 000€ et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.



SUCCÈS DES ACCUEILS TOURISTIQUES CET ÉTÉ

Pendant deux mois, Louise Cousin a été l'interlocutrice privilégiée des vacanciers sur le territoire d'Ardenne Thiérache. Renseignements sur les sites incontournables du territoire et des Ardennes, activités à ne pas manquer ou listes des sentiers de randonnées, les touristes ont pu bénéficier de ses conseils et de sa gentillesse.



Afin de toucher un large public, Louise a installé son point info directement sur la plage de la base de loisirs de la Motte. Les jours de mauvais temps, les touristes ont pu la rencontrer au sein de la médiathèque intercommunale Claude Pieplu de Signy-le-Petit où un espace tourisme avait été installé.

Du 1^{er} au 31 juillet, Louise a ainsi renseigné près de 1 000 personnes à la base de loisirs de la Motte mais aussi lors d'opérations spéciales au Cabaret Vert, à la foire des vacanciers (Launois-sur-Vence) et à l'inauguration de l'A304.

D'ailleurs, deux autres points d'accueils touristiques étaient proposés directement au siège de la comcom Ardenne Thiérache à Maubert-Fontaine et à la Maison de la Thiérache à Liart.

Originaire de Regniowez, cette jeune étudiante était forcément la mieux placée pour évoquer les richesses touristiques d'un territoire qu'elle connaît sur le bout des doigts : « *Le plus souvent les gens me demandaient quelles activités sont proposées aux alentours de Signy-le-Petit, quoi faire avec des enfants.*

Je les orientais bien entendu vers la ferme pédagogique de Liart mais aussi vers Elfy Park et le parc accrobranches des Vieilles Forges. »

Beaucoup de questions également sur la voie verte, les sentiers de randonnées ou encore les brocantes et les fêtes patronales proposées sur le secteur.

Louise a participé aux pots d'accueils des touristes au camping organisés par le Domaine de la Motte afin de présenter le programme des manifestations et les activités à ne pas manquer au cours de leur séjour.

Pendant ces deux mois, Louise a renseigné nombre de Néerlandais et de Belges, mais aussi des visiteurs de la région parisienne, de Bordeaux, de Marseille et même d'Amsterdam.

« C'était enrichissant pour moi et je me suis sentie utile. La première chose que les touristes cherchent en arrivant c'est un office de tourisme. Comme il n'en n'existe pas sur le territoire d'Ardenne Thiérache, ils sont ravis de me trouver et de repartir avec une carte ou une liste d'activités à faire sur le secteur. La base de loisirs de la Motte était un emplacement idéal car beaucoup de personnes y viennent. J'étais située juste à côté du marchand de glaces alors les familles qui venaient acheter des glaces s'arrêtaient forcément sur mon stand ! ».

Une première expérience qui s'est donc révélée très utile et qui sera sans doute appelée à être renouvelée l'été prochain.



UNE NOUVELLE TÊTE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL POUR ARDENNES THIÉRACHE

Suite au départ d'Audrey Gloor, repartie pour sa Franche Comté natale, Marine Savard est la nouvelle chargée de Développement Territorial au sein de la Communauté de Communes Ardenne Thiérache.

Arrivée depuis mi-mai 2019, elle est en charge des mêmes missions relatives au développement touristique soit, occuper la position de lien privilégié entre les acteurs touristiques et la comcom, apporter son aide logistique au club des hébergeurs du territoire, veiller au règlement de la taxe de séjour et préparer la refonte des sentiers de randonnées pour l'été 2020. En plus de ses missions touristiques, Marine est en charge de l'opération « Habiter mieux en Ardennes » et des aides à l'habitat qui y sont rattachées ainsi que du soutien aux communes en matière de développement et de subventions. Un nouveau challenge que Marine, venue du Pays Rethelois, s'attache à mener à bien avec enthousiasme : « *C'est très intéressant. J'ai toujours été attirée par le tourisme alors quand j'ai vu l'annonce d'Ardenne Thiérache, je me suis dit que c'était l'occasion de pouvoir participer concrètement au développement touristique d'un territoire.* » Alors que vous soyez acteur touristique ou particulier qui souhaite améliorer son habitat, n'hésitez pas à contacter Marine Savard qui saura vous renseigner avec professionnalisme.

developpement@ardennesthierache.fr
Tél. 03 24 26 13 31

RÉUNIONS D'INFORMATION DU PUBLIC "HABITER MIEUX EN ARDENNES"

Vous souhaitez rénover énergétiquement votre logement ?
Vous envisagez d'adapter votre habitation pour un maintien à domicile ?

La Communauté de communes Ardenne Thiérache s'associe, avec la Région Grand Est, au dispositif d'aides de l'ANAH, afin de soutenir financièrement les propriétaires (occupants et bailleurs privés) dans leurs travaux de rénovation : les aides peuvent aller de 45% à 60% du montant des travaux éligibles (ANAH + Primes complémentaires Communauté de communes + Région Grand Est).

Présentation du dispositif au cours de 4 réunions ouvertes à tous :

- 25 septembre à Maubert-Fontaine, 18h à la salle polyvalente,
- 27 septembre à Aoust, 18h à la salle polyvalente,
- 30 septembre à Signy-le-Petit, 18h à la salle d'honneur de la mairie,
- 1^{er} octobre à Rouvroy-sur-Audry, 18h à la Mairie





Ingrid Dominé, une nouvelle directrice amoureuse de ses Ardennes natales.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR LE PÔLE SCOLAIRE DE RUMIGNY

Directrice pendant 3 ans dans une école près de Sézanne (51), Ingrid Dominé a pris les rênes du pôle scolaire de Rumigny (2 classes) pour cette nouvelle rentrée. La Thiérache, un lieu qu'elle connaît bien. Rencontre.

Après ses études à l'IUFM de Reims, Ingrid Dominé, 28 ans, native de Signy-le-Petit s'est exilée dans la Marne, mais le naturel revenant au galop, voulant se rapprocher de ses Ardennes natales, c'est à Rumigny qu'elle entame sa 6^e rentrée.

Épaulée par Vanessa Mangeney qui encadre les 23 enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2, la jeune directrice a la lourde tâche de s'occuper de 4 niveaux (CP, petite, moyenne et grande section de maternelle), au total, 16 bambins, une première pour elle.

« Au moment de la rentrée, je parlais un peu dans l'inconnu avec ce premier poste en maternelle, j'avais une petite appréhension, mais tout s'est bien passé », nous explique celle qui a emménagé depuis peu à La Neuville-aux-Joûtes.

N'entendant pas révolutionner le poste dans un premier temps, Ingrid et sa collègue désirent néanmoins apporter du dynamisme et un peu de nouveauté par petites touches au niveau de leur enseignement avec l'appui des agents intercommunaux sur site (ATSEM, garderies, cantine, ménage, bus).

« Quoi qu'il en soit, les locaux mis à ma disposition sont spacieux, lumineux, très propres, fonctionnels et modernes. Finis le tableau noir, l'estrade et le parquet embaumant l'encaustique comme lors de ma dernière affectation, ici c'est tableau interactif, Internet fonctionnel et couleurs acidulées sur les murs, rien à dire, c'est un chouette cadre de travail ».

Les prochaines sorties, basées sur l'éveil des enfants sont déjà inscrites au calendrier. Ce sera comme avec l'ancienne équipe, des visites à la ferme pédagogique de Liart, mais également un spectacle de marionnettes le 24 septembre dans le cadre du festival international de la discipline à Charleville-Mézières.

Petite équipe pédagogique dans un petit monde rural, mais avec une grosse envie de faire du bon travail, voilà le programme affiché !

UN AGENDA SCOLAIRE GRATUIT POUR TOUS !

« L'idée d'un agenda scolaire intercommunal était dans les esprits depuis pas mal de temps. L'école de Signy-le-Petit, de son côté en avait fait concevoir un à la rentrée dernière et satisfaite du produit, après nous l'avoir présenté, la Communauté de communes d'Ardennes Thiérache (CCAT) a adhéré à ce projet » nous explique Jean-Yves Chevannes, Vice président aux affaires scolaires.

Dans une volonté de satisfaire le plus grand nombre, il a donc été décidé de se diriger vers une solution personnalisée de cet outil pédagogique. Lors de cette rentrée, toutes les écoles bénéficient à l'intérieur de cet agenda de quatre à huit pages dans lesquelles elles peuvent insérer les informations de leur convenance, quant à la CCAT, elle s'est réservée 4 pages pour insérer le règlement périscolaire. Pour que l'outil soit le plus adapté possible aux différents niveaux scolaires, un carnet de correspondance a été établi pour les maternelles ; pour les élémentaires, ce sera un agenda...

Un produit utile et ludique entièrement financé par la CCAT. Comme il s'agit d'une première expérience, bien entendu, si les besoins se font sentir, des améliorations quant à l'ergonomie ou à la fonctionnalité du produit seront opérationnelles à la rentrée 2020/2021, puisque l'opération est lancée au minima sur 2 années.



VOS RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE AVEC LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES D'ARDENNES THIÉRACHE

Mis en place depuis près de deux ans, le Relais d'Assistants maternelles propose régulièrement des animations collectives pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents et/ou de leur assistante maternelle.

Le RAM a pour ambition :

- D'informer et d'aider les parents dans leurs recherches d'accueil et leurs démarches administratives.
- De représenter un lieu d'accueil et de socialisation pour les enfants. Il leur fait découvrir un nouvel espace avec des ateliers d'éveil et leur permet de rencontrer d'autres enfants et adultes.
- De soutenir les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession (échanges, transmission d'informations, aides dans la recherche d'accueil, mise à disposition de documentation, accès à des temps d'éveil et d'animations pour les enfants...)

Pour cette rentrée 2019, le RAM propose un programme d'animations d'ores et déjà bien fourni.

Du 23 au 30 septembre 2019

- **Lundi 23** : activité Marionnettes à la Maison de la Thiérache à Liart
- **Mardi 24** : activité Marionnettes à la médiathèque de Signy-le-Petit
- **Mercredi 25** : sortie à l'Arche de Noé à Eteignières à 9h45. Inscriptions obligatoires.
- **Jeudi 26** : activité Marionnettes à la salle René Demorgny à Eteignières
- **Lundi 30** : activité Marionnettes à la salle du Mille Club à Maubert-Fontaine



Octobre 2019

- **Mardi 1** : spectacle « Coucou/Kuku » à Maubert-Fontaine à 10h. Inscriptions obligatoires.
- **Mercredi 2** : sortie à la piscine de Rocroi à 10h30. Inscriptions obligatoires.
- **Jeudi 3** : atelier motricité au multi-accueil de Rouvroy-sur-Audry.
- **Lundi 7** : atelier médiation animale à l'EHPAD de Liart
- **Mardi 8** : atelier médiation animale à la médiathèque de Signy-le-Petit
- **Mercredi 9** : sortie à la piscine de Rocroi à 10h30. Inscriptions obligatoires.
- **Jeudi 10** : atelier éveil musical à la salle René Demorgny d'Eteignières
- **Lundi 14** : atelier motricité à la salle du Mille Club à Maubert-Fontaine
- **Mercredi 16** : sortie à la piscine de Rocroi à 10h30. Inscriptions obligatoires.
- **Jeudi 17** : atelier éveil musical au multi-accueil de Rouvroy-sur-Audry
- **Vendredi 18** : sortie à l'Arche de Noé à Eteignières à 9h45. Inscriptions obligatoires.



À noter que ces activités se font toutes sur inscription.
Vous êtes assistante maternelle ou parent d'un enfant âgé de 0 à 3 ans
et vous souhaitez participer à l'un ou plusieurs de ces rendez-vous.

Merci d bien vouloir contacter le RAM (Réseau des Assistante Maternelles) d'Ardenne Thiérache :
Tél. 03 24 26 13 31 - ram@ardennesthierache.fr



Claudine Dubreuil, l'une des interlocutrices de la MSAP.

LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC : UNE AIDE PROCHE DE CHEZ VOUS !

Vous avez des démarches à effectuer auprès de la CAF, la Sécurité sociale, Pôle emploi, la MSA, la CARSAT et la Poste ? Vous n'avez pas de moyens de locomotion pour vous rendre à Charleville-Mézières, il existe 3 Maisons de Services Au Public (MSAP) sur le territoire d'Ardenne Thiérache. Des endroits propices pour obtenir des réponses à vos questions et vous accompagner dans vos démarches. Visite dans celle située dans les locaux de la Maison de la Thiérache de Liart.

Comme chaque jour de la semaine, Claudine Dubreuil est fidèle au poste. Derrière son bureau, en ce mercredi après-midi, c'est une personne qui sollicite son aide au téléphone pour obtenir des renseignements quant à son inscription à Pôle emploi. Secrétaire de direction au sein de la maison de la Thiérache depuis 32 ans, Claudine Dubreuil gère avec l'une de ses collègues la MSAP depuis 7 ans maintenant. Accompagnement dans les démarches administratives, aide à l'utilisation des services et des outils numériques, sollicitée par téléphone ou de visu, sa tâche est vaste pour apporter des réponses au public souvent démunis devant la dématérialisation administrative.

« Sur le territoire de nombreuses communes sont encore en zones blanches*, avec un faible débit Internet et beaucoup de personnes ne possèdent pas ou ne maîtrisent pas les arcanes du matériel informatique, à leurs yeux, nous apparaissions comme une bouée de secours pour régler leurs problèmes », nous explique Claudine Dubreuil, qui n'est pas avare en conseils devant l'ordinateur mis à disposition pour le public.

Point relais CAF, démarches concernant la CPAM, aide à la constitution de dossiers de retraite, inscriptions à Pôle emploi, mises à jour de certains CV, visite sur le site ANTS pour obtenir une carte grise, création de boîtes mail... toutes les classes d'âge franchissent la porte de la MSAP et l'affluence est variable selon la période de l'année.

« Concrètement, au printemps, nous avons eu un afflux de personnes âgées quand il a fallu remplir la déclaration d'impôts via Internet, beaucoup étaient perdus dans les méandres informatiques de l'administration » précise Claudine Dubreuil. À noter que si le dossier se révèle trop important à gérer, à charge pour elle de dénicher un référent dans l'un des organismes et de le mettre en relation avec la personne demandeuse.

Assister, guider, aider le public désorienté, mais ne pas se substituer à lui, une pédagogie inculquée par la MSAP pour que ce dernier puisse ensuite se débrouiller seul devant l'écran de l'ordinateur.

D'ailleurs, une heureuse initiative va voir le jour puisqu'à la fin de l'année, des ateliers éducatifs vont être organisés pour permettre aux usagers de pouvoir naviguer seuls sur les sites Internet.

MSAP Maison de la Thiérache
Place de la mairie - 08290 LIART
msap.thierache@orange.fr
www.maisondeservicesaupublic.fr/content/liart
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Accueil personnalisé sur rendez-vous
au 03 24 54 48 33



La Maison de la Thiérache de Liart abrite l'une des 3 MSAP du territoire.

DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS À SIGNY-LE-PETIT !



Des locaux de la MSAP relookés pour un meilleur accueil.

Un bureau de Poste aménagé sous forme d'open-space, un espace réservé à la MSAP garant d'intimité, équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner, un guichet pour recevoir le public, Nathalie Navaux, chargée de clientèle à la Poste se félicite de ces aménagements. Seule, avec sa double casquette pour tout gérer, l'accueil postal et la MSAP, elle doit parfois jongler avec sa clientèle "normale" et un public demandeur de renseignements quant à un dossier CAF à remplir ou avec le site Pôle emploi récalcitrant. « Les allers-retours sont parfois usants avec mes deux compétences,



mais, service public oblige, je me dois de contenter tout le monde. Parfois, il y a un peu d'attente, c'est difficile de tout faire, mais la plupart des personnes sont compréhensives », note Nathalie Navaux, ajoutant : « Grâce à ce bureau de Poste new-look, c'est quand même plus facile de satisfaire tout le monde. ».

Accueil bancaire, timbres, courrier à affranchir, retraits d'argent, livrets, clientèle parfois âgée et désorientée, gestion des humeurs de chacun, conseils, contacts, échanges... Au four et au moulin, c'est le quotidien de cette chargée de clientèle, dévouée et sachant naviguer entre toutes les tâches.

MSAP de Signy-le-Petit
 23 place de l'église
 Bureau de poste - 08380 SIGNY-LE-PETIT
msap.signy-le-petit@laposte.fr
www.maisondeservicesaupublic.fr/content/signy-le-petit-bureau-de-poste
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30 et le samedi de 9h à 11h30

LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) : C'EST QUOI ?

Les MSAP ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales.

En un lieu unique, les usagers (particuliers ou professionnels) sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat, services postaux...

Les MSAP sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Face au risque d'aboutir à une multiplicité de guichets uniques dont le contenu et la localisation ne seraient pas optimaux, la présentation de ces points d'accueil polyvalents a été unifiée à travers l'octroi d'un label unique, soucieux d'offrir un maillage efficace et pertinent du territoire.

Le Comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015 a réaffirmé l'importance du développement des espaces mutualisés de délivrance de services au public afin de concilier une nécessaire modération de la dépense publique et le maintien au profit des usagers d'une présence des services publics sur l'ensemble du territoire.



MSAP : MISSION DE SERVICE PUBLIC !

« C'est génial ce service, ça fait deux jours que je viens de suite et ça me dépanne bien », s'enthousiasme Pascal Vanderpoorte. Installé derrière son clavier, au sein de la Poste de Maubert-Fontaine, ce quadra en visite chez ses parents, vient constituer des dossiers administratifs pour ces derniers qui sont à la recherche d'une aide à domicile. « Ils ne sont pas outillés en matériel numérique et je suis bien content de trouver ce genre de service de proximité. De surcroît, l'accueil est top ! ».

À Maubert-Fontaine, le service de la MSAP marche à plein. En deux jours, Marie-Claude Virollet, chargée de clientèle à la Poste a enregistré 7 personnes venues bénéficier de conseils divers et du matériel informatique, leur distribuant au passage un questionnaire de satisfaction.

Depuis plusieurs mois avec l'installation d'un distributeur de billet, le local de l'agence a vu sa surface se réduire. La pose d'un filtre sur l'écran de l'ordinateur assure cependant une certaine discrétion. Des travaux importants sur le site permettront d'optimiser le confort des usagers à l'avenir.

MSAP de Maubert-Fontaine
 Route de Rocroi - Bureau de Poste
 08260 MAUBERT-FONTAINE
msap.maubert-fontaine@laposte.fr
www.maisondeservicesaupublic.fr/content/maubert-fontaine-bureau-de-poste
 Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 11h30 et de 13h45 à 15h45,
 le jeudi de 13h30 à 16h30, le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h45 à 15h45
 et le samedi de 9h à 12h.



À TERME... « FRANCE SERVICE » !

Lors d'une conférence de presse en avril dernier, le président Macron a annoncé le déploiement de structures qui réuniraient services publics, collectivités locales et opérateurs comme Pôle emploi ou la Caf, etc.

En fait, il existe déjà 1 350 maisons de services au public dans l'Hexagone... 500 supplémentaires sont déjà prévues. Mais le modèle reste à améliorer.

« L'idée est d'améliorer ce qui existe, par un meilleur maillage du territoire, mais aussi une montée en gamme des services rendus, et une offre plus homogène », indique-t-on au ministère de la Cohésion des territoires.

Le président Emmanuel Macron veut développer des structures réunissant services publics, collectivités locales et opérateurs, baptisées « France service ». Selon que les MSAP sont gérées par une association, par La Poste ou par une municipalité, les services rendus ne sont pas toujours les mêmes, et pas toujours de la même qualité. « À l'avenir, cela devra être le cas » a ajouté le président de la République.

Aux six organismes déjà partenaires s'ajouteront le service des Impôts, des aides juridiques et l'ANTS.



L'espace consacré à la MSAP n'est pas très fonctionnel en étant situé près du sas d'entrée de la Poste.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Le "bassin" tampon en amont de la rue de la Gobarderie.

DES TRAVAUX INDISPENSABLES !

Coulées de boue à répétition, stagnation de l'eau voire inondation, la Communauté de communes Ardennes Thiérache et la municipalité de Rumigny se sont retroussées les manches. L'objectif commun : réaménager et repenser entièrement le réseau d'eau pluviale des rues de la Gobarderie et du Pont-Aubert.

Après les fortes pluies et ravinement constatés en 2016 au niveau du pont de chemin de fer et dans les rues de la Gobarderie et du Pont-Aubert, les travaux visant à améliorer l'écoulement des eaux pluviales, réalisés en plusieurs tranches ont nécessité deux ans d'efforts (2017 - 2019). En cause notamment, l'aspect technique à prendre en compte, une difficulté accrue par la déclivité inverse au sens normal d'écoulement. Des travaux au coût conséquent (près de 100 000 euros TTC), l'effort financier ayant été mené conjointement par Ardennes Thiérache (75% du montant) et 25% à charge de la commune de Rumigny.

Un bassin tampon de plusieurs dizaines de m³ permettant un stockage temporaire de quantités d'eau importantes et un drainage approprié de la zone a été constitué par des drains ajourés de grosse dimension, sur lesquels repose une importante couche de cailloux de tout diamètre en amont de la rue de la Gobarderie. Les eaux provenant des ruisseaux ou de ravinement des prairies sont ainsi canalisées, des regards sécurisés avec trappes de visite intégrées ont été posés à intervalles réguliers, pour un nettoyage régulier.



Regards et trappes de visite sont disséminés sur tout le nouveau réseau d'eau pluviale.



230 mètres de canalisation courent sous le nouvel enrobé de la rue du pont-Aubert.

« Le fossé était à contre pente, avec aucune possibilité d'écoulement, d'exutoire vers un cours d'eau, le débordement sur la chaussée était donc inévitable », nous expliquent conjointement Élisabeth Satabin, maire de Rumigny et Nicolas Perri, directeur général des services à la Communauté de communes.

Un soin particulier est d'ailleurs apporté à ce niveau avec un désherbage régulier pour que les canalisations ne soient pas obstruées par des herbes coupées ou des racines excavatrices.

La rue du Pont-Aubert éventrée, de nouvelles canalisations de gros diamètres ont été posées dans la tranchée, parfois à plus de deux mètres de profondeur pour garantir un sens d'écoulement minimum vers la rivière l'Aube. Un nouvel enrobé a été apposé, les accotements renforcés, les particuliers le désirant, pouvaient à leur frais faire aménager leurs pas de porte.

« Ce sont près de 230 mètres de canalisation qui ont été utilisées pour garantir un écoulement maximal jusqu'à la rivière avec une déclivité confortable », précise Nicolas Perri, qui a suivi de près toute l'avancée du chantier.

Des travaux sur les pentes des propriétés adjacentes aux rues pour collecter le maximum d'eau pluviale ont été également diligentés, un aménagement rural qui maintenant donne à cet endroit un certain cachet...



Toutes les eaux de pluies et de ruissellement collectées sont rejetées dans la rivière l'Aube.



Pour le maire de la commune, la gare de Liart a un avenir pérenne.

GARE DE LIART : SUR LA BONNE VOIE !

Désenclaver le territoire rural, c'est l'un des objectifs de Miguel Leroy, Président de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache et de Frédéric Delamarre, maire de Liart. La SNCF peut être une solution, en militant pour que la commune soit desservie quotidiennement par des trains en provenance et vers Charleville, mais aussi Lille.

De nombreuses années de combat, de courriers, de réunions, de contacts pris ici et là... les efforts ont fini par payer pour les élus de la Comcom, car depuis décembre 2018, non seulement la gare de Liart voit passer les trains, mais certains s'y arrêtent ! Un arrêt quotidien en gare de Liart de la ligne Charleville-Lille, rendu possible grâce à une concertation entre la SNCF, la Région Grand-Est et les appuis de Guillaume Maréchal, conseiller régional ainsi que de Bérengère Poletti, députée.

« Jadis, il y avait des arrêts en gare les week-ends, puis plus rien ! Mais depuis la fin de l'année dernière, avec la ligne Charleville-Lille, le train s'arrête le matin et le soir », nous confirme Frédéric Delamarre, « une aubaine par exemple pour les étudiants qui veulent poursuivre leurs études dans la capitale des Hauts-de-France ».



Le TER en direction de Lille fait une halte chaque jour de la semaine en gare de Liart à 6h48 et arrive à destination à 8h25. Le soir le TER "décolle" de Lille à 17h31 pour une arrivée en gare de Liart à 19h04.

Grâce à ce TER, vous pouvez également revenir de Charleville avec un départ de la Préfecture à 6h25, pour un retour quelques minutes plus tard à Liart à 6h48. Idem le soir en sens inverse avec départ de Liart à 19h04 et une arrivée à Charleville moins d'une demi-heure plus tard à 19h26 ! Une solution pour les travailleurs de nuit !

Voir plus loin...

Cette "navette" pourrait également être bénéfique pour une population désireuse de venir s'installer en Thiérache, avec une qualité de vie « *made in campagne* » et pouvant de ce fait aller travailler à Valenciennes ou Lille. À l'heure où l'on se dirige vers « *le toujours moins de trajets en véhicule personnel* », pollution et réchauffement climatique obligent, la solution vient peut être des rails ! « *Notre territoire pourrait ainsi redevenir attractif, sachant que les terrains à bâtir ou le prix des maisons à la vente sont sans concurrence avec la sphère citadine* », précise l'édile de Liart, ajoutant : « *et dans un effet boule de neige, les répercussions seraient automatiques sur l'économie de nos villages, sur le commerce et pour nos écoles* ».

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? En effet, Frédéric Delamarre milite dorénavant pour un trajet Liart-Charleville et inversement, chaque matin et soir. Lutter contre l'isolement rural, une noble cause... et la Communauté de Communes et ses



Un accès au quai qui matérialise le désenclavement rural.

37 communes n'entendent pas abdiquer avant d'obtenir satisfaction.

Liart à moins de 30 minutes de Charleville-Mézières et à moins de deux heures de Lille, ce sont quelques uns des avantages qu'apporte la réouverture de cette ligne.

Sans compter qu'une fois à Lille, un grand nombre de destinations permet d'ouvrir de belles perspectives de voyages... Habitants d'Ardennes Thiérache, pour planifier vos prochaines vacances, pensez à la gare de Liart !



L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES ARTS VIVANTS D'ARDENNES THIÉRACHE FAIT SA RENTRÉE

L'école intercommunale des arts vivants d'Ardenne Thiérache est un établissement d'enseignements artistiques spécialisé dans le domaine de la musique, de la danse et du théâtre. Sa mission est de sensibiliser, d'initier et de former les enfants et adultes aux pratiques artistiques. Elle favorise l'éveil des enfants à la musique et permet l'éclosion des vocations artistiques. De plus, cette école dynamise la vie culturelle de la Communauté de communes grâce à un large choix d'activités, pour le plaisir de tous.

Pour cette rentrée 2019, de nouveaux créneaux horaires ont été mis en place pour certaines activités afin d'apporter davantage de flexibilité :

- la danse classique à l'Echelle pour les 6-11ans le lundi de 18h à 19h,
- la danse moderne à Eteignières pour les adultes le jeudi de 19h30 à 20h30,
- la danse moderne à Signy-le-Petit le vendredi à 17h (4-6ans), 18h (7-11ans) et 19h (ado),
- la Zumba à Eteignières le jeudi à 17h15 (6-12ans) et à 18h30 (ado-adultes),
- Mr Nicolas Petit, professeur de guitare propose désormais des cours d'acoustique, électro et basse le mercredi à 9h à Signy-le-Petit.

Les autres cours proposés sont : batterie, percussions africaines, solfège, piano, clarinette, chorale, pole danse, jumping/step, théâtre, etc. Les cours sont ouverts aux enfants à partir de 3 ans et aux adultes.

Avant l'inscription, il est possible d'effectuer un cours d'essai gratuit. En fin d'année, des spectacles et représentations sont organisés afin de clore le travail artistique dans lequel enfants et adultes se sont investis tout au long de l'année.



Pour tous renseignements sur l'école intercommunale des Arts Vivants d'Ardenne Thiérache, merci d'appeler au 03 24 26 13 31 ou de nous envoyer un mail à arts-vivants@ardennesthierache.fr.

Vous êtes jeunes parents et vous voulez créer un lien de bien-être avec votre bébé ? Alors venez tester l'atelier danse portage. Il permet d'associer la danse à un moment intime avec son bébé en le portant de façon physiologique, dans une écharpe ou un porte bébé adapté. Ce duo interactif favorise le développement physique et social du bébé et aide au développement personnel des jeunes parents.



LE PASS CULTURE POUR LES JEUNES DE 18 ANS

Vous avez 18 ans ? Vous aimez la lecture, l'art, les concerts ou le cinéma ? Profitez du pass Culture, soit 500 euros d'offres culturelles pour les jeunes âgés de 18 ans au moment de l'inscription sur la plateforme dédiée : <https://pass.culture.fr>.

Lancée le 1^{er} février 2019, l'expérimentation du pass Culture concernait à l'origine 12 000 jeunes dans cinq départements pilotes (Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault, Seine-Saint-Denis).

Le 6 juin dernier, l'expérimentation a été étendue à quatorze départements dont les Ardennes soit un potentiel de 150 000 jeunes âgés de 18 ans au total.

Pour pouvoir profiter du pass Culture, il suffit :

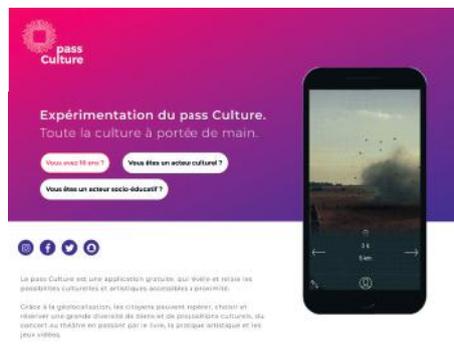
- d'être âgé de 18 ans au moment de l'ouverture du compte,
- d'être de nationalité française ou européenne,
- d'habiter sur le territoire éligible au pass Culture.

Après validation, le jeune est invité à télécharger l'application qui lui permettra d'accéder au catalogue d'offres culturelles pendant un an.

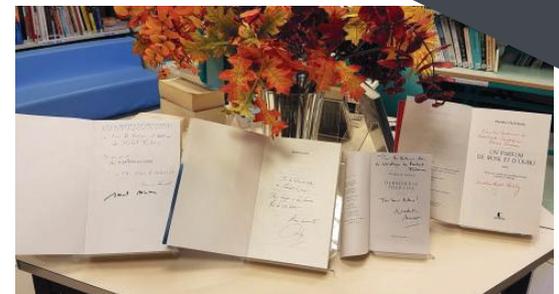
Avec le pass Culture, le jeune accède à un panel d'offres à hauteur de 500€ répartis de cette façon :

- 200€ en livres, musiques accessibles en librairies,
- 200€ en biens numériques (livres, musiques, vidéos en streaming...)
- 100€ en activités artistiques (cours de musique, concerts, spectacles...)

De quoi permettre à tous ces jeunes de profiter d'un large choix adapté aux goûts de chacun, facilement identifiable grâce à un système de géolocalisation.



Pour vous pré-inscrire au pass Culture, rien de plus simple, rendez-vous sur <https://pass.culture.fr> Et suivez les étapes suivantes :



DES LIVRES DÉDICACÉS PAR DE CÉLÈBRES ÉCRIVAINS POUR LES LECTEURS D'ARDENNES THIÉRACHE

Le 16 juin 2019, Christine Thiébeaux, notre bénévole à la bibliothèque de Maubert-Fontaine, s'est rendue à la 12^e édition du Salon International du livre de poche à Saint Maur des Fossés.

L'occasion pour elle de rencontrer des écrivains français célèbres tels que Marc Lévy, Bernard Minier, Valentin Musso et l'auteure américaine Martha Hall Kelly. Les auteurs ont d'ailleurs dédié des livres spécialement pour les lecteurs du réseau des médiathèques de la Comcom Ardennes Thiérache.



À ce sujet, Christine témoigne : *« Je tenais vraiment à faire dédicacer ces livres pour les lecteurs du réseau des médiathèques. Cela montre que l'auteur pense aussi à ses lecteurs et cherche à leur faire plaisir ».*

Les quatre livres dédiés sont à votre disposition à la bibliothèque de Maubert-Fontaine mais vous pouvez également les réserver dans les autres bibliothèques du territoire et plonger dans l'univers littéraire de l'un ou l'autre de ces écrivains de talent.





UN ÉTÉ RÉCRÉATIF AVEC ARDENNES THIÉRACHE

Encore une fois de nombreuses animations et sorties ont été programmées durant toute la période estivale. Après trois mois riches en activités, nous vous proposons un retour en images des manifestations proposées sur votre territoire :



Journées Inter-écoles

Les 6 et 7 juin, les journées inter écoles ont réuni une nouvelle fois les 900 écoliers du territoire à Maubert-Fontaine. Deux journées sportives placées sous le signe de la fraternité et du fair play.

Festival des Petits Signes Musicaux

Pour sa sixième édition, du 14 au 23 juin sur les terres d'Ardenne Thiérache, le festival des Petits Signes Musicaux a de nouveau rencontré un franc succès.



Concert école de musique



Les Égarés



Les Monts du Rueil



Chorale "L'air de rien"



Eirdan

Cinéma en plein air : Trois dates, trois villages, chaque année le ciné plein air, en partenariat avec Passeurs d'Images attire toujours autant de monde :



Inauguration le 12 juillet à Signy-le-Petit avec « Le sens de la Fête »



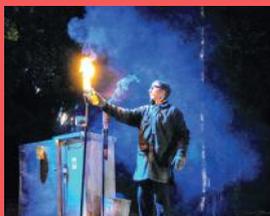
Le 19 juillet à Regniowez avec « La Forme de l'eau »



La projection du 9 août à Tarzy a été reportée au 30 août pour cause d'intempéries avec à l'affiche « Au Poste ».

Conférence burlesque pyrotechnique

Le 2 août à la base de loisirs de la Motte, Les vents du Ryatt ont présenté « Mèche Courte » devant un public venu très nombreux pour l'occasion. Le spectacle était suivi d'une soirée années 80 proposée par le restaurant l'Entracte.





Miguel Leroy, Pdt d'Ardennes Thiérache, Amaury Delamotte, Martin Leroy-Huré, Maxance Cocu, Bastien Molle, Nicolas Perri, Directeur Général des Services d'Ardennes Thiérache, Adeline Varlet

LES JEUNES D'ARDENNES THIÉRACHE S'ENGAGENT POUR LE SNU

Le Service National Universel (SNU) propose aux jeunes de nationalité française, filles et garçons, un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement. En juin dernier, 3 000 jeunes volontaires, issus de treize départements, se sont lancés dans l'aventure. Explications.

Le SNU s'adresse donc aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion (au sein d'une brigade de 200 jeunes) de 2 semaines dans une autre région que la sienne et une mission d'intérêt général près de chez soi de 2 semaines également, dans les mois qui suivent le séjour de cohésion. Ils sont accueillis dans diverses structures : internats, bâtiments du ministère des Armées ou dans des centres de formation. Chaque jeune (entre 16 et 25 ans) peut ensuite poursuivre facultativement une période d'engagement de 3 mois minimum dans le département de son choix.

Sur le territoire d'Ardennes Thiérache, ils sont huit à s'être engagés volontairement au sein du SNU :

- Maxance Cocu (Marlemont)
- Amaury Delamotte (Neuville-lez-Beaulieu)
- Théo Del Burgo (Signy-le-Petit)
- Adonis Dunème (Girondelle)
- Martin Leroy-Huré (Auvillers-les-Forges)
- Bastien Molle (Auvillers-les-Forges)
- Tanguy Richard (Remilly-les-Pothées)
- Adeline Varlet (Tarzy)

Parmi les recrues à avoir tenté l'expérience, **Bastien Molle**, 16 ans, étudiant au lycée Chanzy de Charleville et demeurant à Auvillers-les-Forges. Répartis en maisonnées d'une quinzaine de participants, les "appelés" comme ils se nomment était près de 150 à s'être retrouvés pendant 2 semaines en juin à Orcines dans le Puy-de-Dôme. Remise d'un trousseau et d'un uniforme, réveil à 6h, extinction des

feux à 22h, Bastien est enthousiaste quand il relate son séjour assez éreintant, avec pour mot d'ordre : le respect. « *Le concept du SNU me plaisait. Ça m'a permis de voyager et de découvrir d'autres horizons. C'était un mélange de camp de vacances et de service militaire. Parmi les mesures strictes, pas le droit d'avoir un téléphone portable sauf une demi-heure par jour. Le lever des couleurs au garde-à-vous et entonner la Marseillaise au petit matin étaient des moments très forts., on a tous pu tisser des liens fraternels, échanger, rencontrer d'autres jeunes issus d'autres départements, s'amuser de nos différents accents et aussi parler de notre territoire. Certains, issus du Val d'Oise, voyaient les Ardennes, un peu comme l'Amazonie. Il a fallu rétablir certaines vérités.* ». Bivouac, randonnées, courses d'orientation, visites des chambres consulaires et de celle du ministre des Armées, entretien avec des sénateurs du cru, responsabilisation dans les tâches à effectuer... Pour Bastien, cette expérience est en tout point positive et il ne regrette pas son choix. Pour la seconde phase, c'est décidé, il s'orientera pour une immersion au sein de l'Éducation nationale.

Adeline Varlet, également scolarisée au lycée Chanzy, a elle aussi décidé de tenter l'aventure. Qu'est-ce qui a poussé cette jeune native de Tarzy à postuler au SNU ? « *Je voulais faire partie de cette première promotion, découvrir l'inconnu et un autre département (NB : celui de la Haute-Saône à Vesoul). C'était un petit saut dans le vide et le moyen de rencontrer de nouvelles personnes.* ». Adeline s'est facilement fondue dans la masse constituée de

200 personnes, dont 50% de filles. Celle qui aime se mettre au service des autres a apprécié la cohésion entre tous les membres et le côté militaire de l'expérience. Retirant une certaine fierté lors du lever des couleurs, la rigueur d'un cadre défini l'a rassurée, de nouvelles amitiés sont nées et se sont prolongées au-delà des kilomètres. Pour le second acte, ce sera l'immersion au milieu des sapeurs-pompiers ou au sein de l'armée... une manière de parfaire son altruisme.

De façon générale, tous tirent un bilan positif de cette première expérience. **Maxance Cocu** témoigne : « *C'était très intéressant d'être avec des gens de différents départements. Le fait de vivre de façon un peu déconnectée et d'être encadrés militairement nous apprend une nouvelle rigueur et c'est une très bonne expérience.* ». Même constat pour **Martin Leroy-Huré** qui était dans le Morbihan pour la première phase du SNU : « *C'était fatigant au début mais on s'adapte et les activités sont toutes très intéressantes. J'ai beaucoup apprécié les débats et les échanges que nous avons eu tous ensemble.* ».

C'est donc une expérience positive et particulièrement enrichissante qu'ont vécu ces jeunes d'Ardennes Thiérache. Ils encouragent d'ailleurs leurs camarades à tenter l'aventure. « *C'est une belle aventure à tenter !* », témoigne **Amaury Delamotte**. « *Essayez, vous ne serez pas déçus ! C'est gratuit, nous découvrons de nouvelles régions, rencontrons de nouvelles personnes et cela peut donner des idées d'orientation pour l'avenir. Il faut simplement oser !* »

FAITES VOTRE PUB !



DU CÔTÉ DES ARTISANS DE NOTRE TERRITOIRE...

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a décidé de créer sa propre régie publicitaire et a mis à disposition, dans ce magazine, des encarts publicitaires.

Vous êtes artisan ou commerçant sur notre territoire et vous voulez diffuser votre publicité dans les 5 100 exemplaires distribués.

Vous trouverez ci-dessous les modalités ainsi que les tarifs.

L'entreprise / La société

.....

Nom

Adresse

.....

tél.

Mail

@

souhaite insérer un encart publicitaire dans le prochain magazine.

- Carte de visite : 200€ HT**
- 1/8 page A4 : 350€ HT**
- 1/4 page A4 : 550€ HT**

L'entreprise / la société se chargera de produire le modèle d'encart publicitaire et de le transmettre à la Communauté de communes par mail à :

communication@ardennesthierache.fr

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre du Trésor Public régie publicitaire.

**Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à contacter
le 03 24 26 13 31.**



AGENDA 2019

THÉÂTRE : LE MONDE AGRICOLE D'ARDENNES THIÉRACHE

21 SEPTEMBRE 20H30

AUVILLERS-LES-FORGES (SALLE POLYVALENTE)

ENTRÉE 5€

GRATUITE - 12 ANS

29 SEPTEMBRE 16H

ROUVROY-SUR-AUDRY (SALLE POLYVALENTE)

Depuis bientôt un an, un metteur en scène et un artiste ont rencontré plusieurs agriculteurs du territoire afin de créer une pièce de théâtre, s'agissant de proposer un regard nouveau sur le monde agricole.



CUISINE DU MONDE

9 NOVEMBRE 15H

MAUBERT-FONTAINE

Atelier de cuisine du Monde pour les adultes (Chine, Antilles, Espagne, Pologne, légumes d'antan).
Atelier dessert pour les enfants.

INSCRIPTION

10€ ADULTES

5€ ENFANTS



THÉÂTRE "J'EN AI PLEIN LE COUPLE"

14 DÉCEMBRE 20H30

MAUBERT-FONTAINE
(SALLE POLYVALENTE)

Comédie

ENTRÉE 5€

GRATUITE - 12 ANS



NOUVELLE COMÉDIE